

ACTUALITÉ

Page 2

■ En bref

Page 3

■ Entretien

Sandrine Vara

Les avocats ouvrent leur portail pour la résolution amiable des différends
Propos recueillis par Raphaëlle Sochon

Page 5

■ Ile-de-France

La Seine-Saint-Denis organise les Trophées des espoirs de l'économie 2019

Appel à candidatures pour la 4^e édition du concours « Made in 92 »

DOCTRINE

Page 6

■ Personnes / Famille

Jean Garrigue

La réforme projetée du divorce pour altération définitive du lien conjugal : ultime étape avant la rupture purement discrétionnaire ?

Page 14

■ Procédure civile

Céline Gris

Le droit d'accès au juge éclaire la sanction de l'absence de notification de la déclaration d'appel de l'article 905-1 du Code de procédure civile

CULTURE

Page 16

■ Bibliophilie

Bertrand Galimard Flavigny

Les anciens ducs de l'archipel

KIOSQUE
Lextenso

Votre revue OFFERTE
sur tous vos écrans

ACTUALITÉ

Entretien



Les avocats ouvrent leur portail pour la résolution amiable des différends ¹³⁹ⁿ⁷

Entretien avec Sandrine VARA, avocate à la Cour, présidente de la commission numérique du CNB

Propos recueillis par Raphaëlle SOCHON

Le Conseil national des barreaux a ouvert le premier portail national de résolution amiable des différends, fin juin 2018. Cet outil en ligne a pour objectif de simplifier et dématérialiser les procédures et les échanges entre avocats et justiciables. Sandrine Vara, présidente de la commission numérique du CNB, révèle son fonctionnement et leurs ambitions.

Lors de l'ouverture du Forum parlementaire de la Legal Tech, le 18 juin 2018, la présidente du Conseil national des barreaux, Christiane Féral-Schuhl, a annoncé le lancement du premier portail national en ligne des MARD (Modes amiables de résolution des différends). « L'idée est de permettre à l'avocat d'offrir un service plus rapide, plus performant, plus sécurisé aux justiciables », explique Sandrine Vara, présidente de la commission numérique. En effet, le portail a été ouvert dans le cadre du plan d'investissement numérique, voté en février 2018 par l'assemblée générale du CNB et piloté par la commission numérique. « Notre volonté est aussi de nous inscrire dans le projet de loi de la programmation pour la justice en ce qui concerne la simplification et l'accessibilité au droit », ajoute Sandrine Vara.

Le portail national est un espace d'échanges incluant des outils numériques adaptés permettant ainsi de raccourcir les délais de traitement des dossiers. Actuellement, seuls les avocats ont accès au portail, l'interface pour les usagers devrait être intégrée d'ici la fin de l'année. La première plate-forme à être mise en ligne sur le portail est celle de procédure participative. Grâce à cet outil, les avocats peuvent proposer à leur client de conduire une procédure participative, de manière entièrement dématérialisée. Indispensable à la profession, l'innovation numérique se concrétisera par la suite, à travers d'autres plate-formes, de médiation, d'arbitrage en ligne, etc. qui viendront compléter ce portail.

Suite en p. 4

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces@petites-affiches.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

 Gazette du Palais

annonceslegales@gazette-du-palais.com
12, place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le
Quotidien
Juridique

annonces@le-quotidien-juridique.com
12, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

La Loi
ARCHIVES COMMERCIALES DE LA FRANCE

loiannonce@lalo.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 34 52 34